



PROCES VERBAL REUNION VISIOCONFERENCE CONSEIL D'ADMINISTRATION DE LA LFP

Auteur : **Arnaud ROUGER** Date : **Jeudi 19 Novembre 2020**

Libre Interne à la LFP Interne au service Confidentiel

Réunion du	19/11/2020 à 11h00
Présidée par	M. Vincent LABRUNE

Présents avec voix délibérative	MM. Bernard CAIAZZO, Jean Pierre CAILLOT, Michel DENISOT, Raymond DOMENECH, Jacques-Henri EYRAUD, Loïc FERY, Alain GUERRINI, Sylvain KASTENDEUCH, Waldemar KITA, Olivier LAMARRE, Gervais MARTEL, Claude MICHY, François MORINIERE, Pierre-Olivier MURAT, Laurent NICOLLIN, Oleg PETROV, Philippe PIAT, Pierre REPELLINI, Pierre WANTIEZ, Eric ROLLAND
Présents avec voix consultative	MM. Noël LE GRAËT, Arnaud ROUGER
Excusés	M. Nasser AL-KHELAÏFI, Francis GRAILLE (<i>représenté par Claude MICHY</i>), Karl OLIVE, Jean-Pierre RIVERE.
Assistent	MM. Mmes Nadjette BECHACHE, Stéphanie BOURDAIS, Marie-Hélène PATRY, Bruno BELGODERE, Philippe DIALLO, Benjamin VIARD



1. **Calendrier général des compétitions 20/21 : Conséquences du décalage de la Coupe de France**

Arnaud ROUGER présente les aménagements du calendrier général des compétitions envisageables à la suite de la suspension des compétitions amateurs annoncée le 29 octobre par la FFF ainsi que du report du 8^{ème} tour et des 1/32^{èmes} de Finale de la Coupe de France 2020-2021.

Il indique par ailleurs que de nouveaux aménagements seront à prévoir compte tenu de l'organisation de la Coupe de France que la FFF adoptera définitivement en concertation avec la LFP.

Jacques-Henri EYRAUD intervient pour rappeler que l'Olympique de Marseille est le club qui paie à ce jour le plus lourd tribut du contexte sanitaire Covid-19, avec 3 matchs reportés concernant son club sur les 4 au total. Il rappelle que la priorité en termes de report de match doit être donnée au choix des diffuseurs et qu'il convient de ne pas aller à l'encontre de l'intérêt général pour sauvegarder la valeur de notre championnat, au travers des souhaits des diffuseurs qui doivent être prioritaires par rapport aux demandes éventuelles des clubs.

Vincent LABRUNE précise par ailleurs que deux matchs de retard ont un impact certain sur l'équité du championnat et son classement. Dans le cas qui précède, le club de l'Olympique de Marseille se retrouvera à jouer beaucoup plus de matchs que ses concurrents sur la deuxième partie de saison.

Arnaud ROUGER indique alors que si les règlements ne permettent pas en l'état de gérer au mieux ces situations, il appartient au Conseil d'administration de donner plus de souplesse à la Commission des compétitions. Cette dernière pourrait en effet procéder à des réaménagements des matchs des journées de championnat pour réduire au maximum les risques de voir un club compter trop de matchs en retard, particulièrement pour les européens ayant un calendrier extrêmement chargé. Néanmoins, en pareille hypothèse, un délai minimum devrait être fixé au-delà duquel ces aménagements ne devraient pas être possibles.

Le Conseil d'Administration,

Procède aux réaménagements suivants :

- la J15 de Ligue 2 initialement prévue le mardi 15 décembre sera avancée au samedi 12
- les samedi 2 ou dimanche 3 janvier 2021 seront utilisés comme dates de repli pour les matchs à reporter

En complément de ces questions,

Décide, pour plus d'efficacité, de donner pouvoir à la Commission des compétitions, compte-tenu du contexte et ce jusqu'à nouvel ordre, pour que toute question de report de match, impliquant un aménagement du calendrier des rencontres, puisse être traitée jusqu'à 72 heures au plus tard avant la tenue des matchs afin de favoriser une mise à jour la plus rapide possible du calendrier des rencontres.



Par ailleurs, à la demande des diffuseurs pour leur permettre d'effectuer des choix au plus près des enjeux sportifs et des audiences potentielles, valide le raccourcissement du délai de programmation à 3 semaines (au lieu de 30 jours) et ce jusqu'à ce que les pouvoirs publics autorisent un retour significatif du public dans les stades.

2. Soutien économique et Plan de relance du Gouvernement

Le conseil,

Prend connaissance en séance du document transmis le 18 novembre (Cf. annexe) par le Ministère des Sports, compilant les mesures de soutien économique et le plan de relance pour le secteur du sport présentés par Jean-Michel BLANQUER, Alain GRISET et Roxana MARACINEANU lors de la réunion du même jour.

3. Composition du Conseil d'administration

En clôture de la réunion, Vincent LABRUNE souhaite la bienvenue à Pierre WANTIEZ pour son premier Conseil d'Administration, où il siège en tant que représentant du SNAAF (en remplacement de Patrick RAZUREL).

Vincent LABRUNE
Président